



DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL, UNE NOUVELLE ORGANISATION SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE AVEC LA CRÉATION DE SERVICES COMMUNS ET DES CHANGEMENTS DANS L'ORGANIGRAMME DES SERVICES. LA MUTUALISATION EST EN MARCHÉ. LE POINT...

LAVAL AGGLOMÉRATION ET LA VILLE SE RAPPROCHENT UN PEU PLUS

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Depuis un an, les services de la Ville et ceux de Laval Agglomération se sont donc engagés dans un travail collectif avec une redéfinition des orientations, des projets et du mode de gouvernance. Après le diagnostic et l'état des lieux nécessaires à un tel projet, l'heure est aujourd'hui à l'action avec la création de nouveaux services communs.

Des changements dans l'organigramme

Auparavant directeur général des services de la Ville, Jean-Marc Milcent a rejoint, le 1^{er} avril, les services de la société publique locale (SPLA) pour y exercer les missions de directeur de l'aménagement. Marcel Thomas, qui était DGS de Laval Agglomération, prend, quant à lui, les fonctions de directeur général mutualisé Ville et Agglomération.



Une évolution qui marque une étape importante de la convergence entre Laval Agglomération et la Ville de Laval, comme l'explique François Zocchetto : « **L'heure est aujourd'hui au renforcement de la coopération entre nos deux collectivités. La mutualisation n'est pas une fin en soi, mais elle est un outil privilégié pour rendre le meilleur service possible aux habitants et pour développer notre**

territoire avec efficacité. Il importe que la méthode soit la plus participative et la plus ouverte possible. C'est ainsi que les représentants du personnel sont associés par le biais notamment d'un comité de suivi mensuel ». Deuxième changement intervenu au 1^{er} avril : Benoît Lion est désormais directeur général adjoint en charge des ressources de la Ville et de l'Agglomération. Également directeur du projet mutualisation, il sera accompagné dans cette démarche par Carine Bouvier. Au 1^{er} mai, deux nouveaux services communs seront créés. Ils agiront à la fois pour les comptes de la Ville et de Laval Agglomération. La direction des affaires juridiques et commande publique sous l'égide d'Evelyne Avril sera rattachée à la DGA ressources. Le service Assemblées sous la houlette d'Elodie Certenais sera rattaché à la direction secrétariat général. Au 1^{er} juin, le service droits des sols dirigé par Edith Métras sera rattaché à la direction générale des services et agira pour Laval Agglomération et toutes les communes du territoire. Au 1^{er} juillet, trois nouveaux services communs seront créés : la direction des ressources humaines, la direction des finances et la direction des systèmes d'information. Toutes trois seront rattachées à la DGA ressources.

Une mission performance

C'est la grande nouveauté. La Ville et Laval Agglomération se dotent, au 1^{er} juillet, d'une mission performance. Ce service commun aura essentiellement en charge : la performance interne, la communication interne et managériale ainsi que le pilotage de la mutualisation.

L'INTERVIEW



FRANÇOIS ZOCCHETTO : « J'AI CONFIANCE DANS LA RÉUSSITE DE CETTE DÉMARCHÉ »

Pourquoi cette nouvelle organisation ?

« À la suite du renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, j'ai souhaité que Laval Agglomération s'engage dans un travail collectif ayant pour objectif une redéfinition de ses orientations, de ses projets et de sa gouvernance. De plus, la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services. À partir d'un diagnostic partagé sur nos forces et nos points d'amélioration et sur les enjeux des prochaines années, les élus ont tracé le sens de l'action communautaire et les grandes orientations. Quelle est la valeur ajoutée de Laval Agglomération par rapport à ses partenaires ? Pour les communes membres, mais également pour tous les autres acteurs publics ? Quel intérêt et quel changement pour les agents ?

La performance est au cœur du projet ? Pouvez-vous nous en dire plus ?

La question « gouvernance et performance » fait partie des axes retenus par les élus communautaires. Elle a pour ambition de renforcer l'intercommunalité via des transferts de compétences et la mise en place de la mutualisation au travers notamment de services

communs. 2015 sera donc l'année de lancement de cette démarche. Les réflexions et la concertation avec les représentants du personnel seront continues, j'y veillerai.

Quelle est votre méthode ?

Ce qui importe c'est bien que ce changement - cette évolution - se fasse avec l'ensemble des agents et qu'ensemble nous partagions un sentiment d'appartenance et de fierté d'être agent public. Pour accompagner ces transformations, la collectivité et ses responsables, élus et administratifs, ont décidé la mise en place d'un accueil des « nouveaux » dans les meilleures conditions, ceci sera essentiel pour ceux qui rejoindront les effectifs de Laval Agglomération ; que des moyens techniques et humains nécessaires soient adaptés à nos missions et enfin que l'accent puisse être mis sur la formation. Aussi devons-nous conserver ce qui caractérise notre institution et préserver la relation élus/collaborateurs. Ces contacts de proximité ont le charme de la simplicité et d'une certaine convivialité. J'ai confiance dans la réussite de cette démarche, car je connais votre engagement et votre attachement au service public.

